



18 MARS 2023

HACKATHON

Défi de cartographie des bandes riveraines





01

PRÉSENTATION DU PROBLÈME



Définition - Bande riveraine

Couvert végétal permanent composé d'un mélange de plantes herbacées, d'arbustes et d'arbres adjacents à un cours d'eau ou à un lac.





Importance environnementale - Bande riveraine

- Des bandes riveraines matures et de largeur adéquate (10 à 15 m. au minimum) sont essentielles pour protéger les habitats et la faune aquatique et terrestre.
- Des bandes riveraines sont détruites ou fortement altérées par le développement domiciliaire et les activités forestières et agricoles.
- Elles ne sont pas toujours conformes à la réglementation.
- La santé des écosystèmes aquatiques (lacs et rivières) est compromise.



Réglementation - Bande riveraines

- De façon générale, la bande de protection riveraine doit être d'une largeur de **10 à 15 mètres selon la pente du terrain.**
- En milieu agricole, lorsque les terres sont en culture, les producteurs ont plutôt l'obligation légale de maintenir une bande minimale de **3 mètres**, celle-ci se mesurant à partir de la ligne des hautes eaux (LHE).
- Les règlements municipaux influencent beaucoup la largeur réglementaire des bandes riveraines.



La caractérisation des bandes riveraines est nécessaire afin d'être en mesure de conserver et d'améliorer la qualité de l'eau de nos rivières.

Malheureusement, celles-ci ne sont pas toujours conformes à la réglementation et leur caractérisation est un processus très exigeant en termes de ressources. Le problème est que la caractérisation se fait seulement sur le terrain, c'est un processus long et demandant.





LA MÉTHODE ACTUELLE DE L'ORGANISME DE BASSIN VERSANT (OBV) RPNS



Protocole de caractérisation de la bande riveraine

- Identification des zones homogènes
- Caractérisation des aménagements et de l'occupation du sol
- Caractérisation de la dégradation du rivage



L'équipe de l'OBV va sur le terrain en canot et caractérise l'état des bandes riveraines suivant le Protocole.



L'OBV RPNS est en train d'explorer une nouvelle méthode incorporant des drones.

Les images capturées par les drones permettent d'obtenir un portrait des bandes riveraines. Celles-ci peuvent être analysées par la suite



La probl me en bref

- La caract risation des bandes riveraines est un processus qui demande  norm ment de temps et de ressources. La meilleure mani re d'effectuer ces caract risations est d'aller sur le terrain afin d'identifier le type de couvert au sol ainsi que la largeur de celle-ci.
- Aussi, d pendamment du zonage et des r glementations municipales, la largeur r glementaire peut varier. Cela ajoute une difficult  de plus, car il est impossible de traiter les bandes riveraines de mani re uniforme.
- Ceci fait en sorte que peu de bandes riveraines sont actuellement caract ris es. Il est donc difficile d'identifier les zones o  celles-ci sont de faible qualit , une information d'importance pour orienter le travail des organismes tel que RPNS.

LA SOLUTION ?

Une méthode de caractérisation des bandes riveraines s'appuyant sur des données accessibles avant d'aller sur le terrain.

Celle-ci doit permettre de :

- prendre en compte les zonages et les réglementations différentes associées à ceux-ci;
- faciliter l'identification des bandes riveraines qui ne sont pas réglementaires;
- réduire le temps de terrain.





02

LES RESSOURCES EXISTANTES



Ressources gouvernementales et municipales

IQBR

Indice de qualité
de la bande
riveraine

Protocole de
caractérisation
de la bande
riveraine

Zonage et
règlements
municipaux



Autres ressources pertinentes

- **La réglementation - UPA**
<https://www.bandesriveraines.quebec/la-reglementation/>
- **Comment mesurer ma bande riveraine? - UPA**
<http://www.bandesriveraines.quebec/comment-mesurer-ma-bande-riveraine/>
- **À chacun sa bande, guide des bandes riveraines en milieu agricole - Agriréseau**
https://www.agrireseau.net/documents/Document_88852.pdf





Autres ressources pertinentes

- **Bandes riveraines - MELCCFP**
<https://www.environnement.gouv.qc.ca/eau/flrivlac/bandes-riv.htm>
- **Protocole de caractérisation de la bande riveraine - RSVL**
https://www.environnement.gouv.qc.ca/eau/rsvl/bande_riveraine.pdf
- **Indice de la qualité de la bande riveraine**
https://www.environnement.gouv.qc.ca/eau/eco_aqua/IQBR/index.htm





Autres ressources pertinentes

- **Données Québec (données ouvertes)**
<https://www.donneesquebec.ca/>
- **Organisme de bassins versants des rivières Rouge, Petite Nation et Saumon (OBV RPNS)**
<https://www.rpns.ca/>
- **Atlas de carte des plans régionaux des milieux humides et hydriques de l'Outaouais**
<http://www.creddo.ca/prmhh>





Autres définitions pertinentes

Ligne des hautes eaux : ligne délimitant le littoral et la rive des lacs et des cours d'eau, située à l'endroit où l'on passe d'une prédominance de plantes aquatiques à une prédominance de plantes terrestres.

Littoral : partie des lacs et des cours d'eau définie à partir de la ligne des hautes eaux.

Rive : bande réglementaire minimalement de 10 à 15 mètres (selon la pente) bordant les lacs et les cours d'eau, mesurée à partir de la ligne des hautes eaux.

Définitions tirées de <https://www.cobali.org/>





MERCI DE VOTRE ATTENTION.
et bon hackaton !